Chronique fédérale

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **32 (1986)**

Heft 2

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Chronique fédérale

par Martine Lamunière

Qui osera encore écrire que les Suisses ne s'intéressent pas à la politique ! A la leur peut-être... mais celle de leurs « chers voisins » reste pour eux un show qui vaut tous les Dallas. Et si Jean-Marie Le Pen suscite les passions dans l'Hexagone, que dire alors de sa participation à une émission de la télévision romande appelée « Le Défi » ? Menaces et contre-menaces, interdiction pure et simple faite à M. Le Pen d'ouvrir la bouche en public sur sol genevois ordonnée par un Conseil d'Etat tout neuf qui se serait volontiers passé de la publicité qu'il s'est maladroitement attirée, coups bas en tous genres, et, pour couronner le tout, taux d'écoute maximum et taux d'approbation... sidérant.

Lorsqu'elle annonce à la fin de l'année dernière que le premier invité 86 du « Défi » sera le leader du Front National, la télévision suisse romande croit sans doute annoncer « un gros coup ». Personne ne se doute que M. Bernard Ziegler, le tout nouveau chef du Département genevois de Justice et Police, un des « espoirs » du PS suisse, se ferait connaître à l'opinion par son rôle de censeur, en demandant à la télévision d'ajourner l'émission ou, en tout cas, de la préenregistrer. Motif avancé : le direct est trop dangereux, les manifestations annoncées par les syndicats peuvent mal tourner. On invoque le spectre des émeutes de 1932.

La Suisse étant jusqu'à nouvel avis un pays démocratique dans lequel la liberté de la presse est garantie, il n'est pas facile d'interdire le chef du Front National. Les Genevois, forts diront-ils du soutien de Berne, ressortent un arrêté fédéral poussiéreux datant de 1936 et qui soumet à autorisation les discours des étrangers susceptibles de troubler l'ordre public. Jean-Marie Le Pen ne vient pas prononcer un discours mais participer à une émission, fermée de surcroit au public ? La constitutionalité de l'arrêté est douteuse et l'interprétation qu'en donnent les autorités genevoises franchement risibles aux yeux des meilleurs professeurs de droit constitutionnel ? Qu'importe ! Et la télévision, compromis helvétique s'il en est, décide de maintenir son émission mais elle demande à Jean-Marie Le Pen, installé déjà à Divonne, de rejoindre Paris et les studios de la télévision française, d'où il participe à l'émission en duplex avec Genève.

Facile alors au leader du Front National d'ironiser sur ces Suisses qui savent si bien se protéger des étrangers indésirables. Facile encore, et c'est beaucoup plus grave, de sortir vainqueur d'un débat qui tourne très vite au cirque et lors duquel il fait souvent figure de victime recevant des coups au dessous de la ceinture. La télévision romande n'est pas sortie grandie de l'affaire.

Un sondage effectué à l'issue de l'émission donne près de 30 % de télespectateurs favorables aux thèses du leader de la droite musclée européenne. C'est mieux qu'il n'a jamais fait en France...

Même si les résultats de ce genre de sondage n'ont pas forcément grand sens, Jean-Marie Le Pen est sans l'ombre d'un doute le seul vainqueur de cette triste farce. On comprend mal dès lors que la presse française ait souvent voulu faire croire le contraire. « L'ogre Le Pen n'a pas dévoré le petit Suisse... pour la première fois, le leader du Front National est tombé sur un bec, écrivait le Monde du 10 janvier, et les télespectateurs consultés ont condamné M. Le Pen à une majorité de 70 % ». N'aurait-il pas été plus honnête de dire que près d'un télespectateur sur trois a été séduit et que 14 % des Suisses romands seraient prêts à voter pour lui s'ils le pouvaient ?

Cette triste farce, qui étonne les Alémaniques, aura encore des répercussions à Berne. On en parlera à la session parlementaire de mars et il s'agira alors d'adapter de vieux textes à une situation totalement différente. La censure n'a plus grand sens à l'heure des satellites et l'on ne combattra certainement pas le racisme en baillonnant M. Le Pen.